



UNRISD

United Nations Research Institute for Social Development

Les Monnaies Sociales et Complémentaires dans les Dynamiques Territoriales

Potentialités, Impacts, Limites et Perspectives

Marie Fare

Docteure en sciences économiques

Triangle (UMR 5206)

Université Lumière Lyon 2

marie.fare@univ-lyon2.fr

Draft paper prepared for the UNRISD Conference

Potential and Limits of Social and Solidarity Economy

6–8 May 2013, Geneva, Switzerland

The United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD) is an autonomous research institute within the UN system that undertakes multidisciplinary research and policy analysis on the social dimensions of contemporary development issues. Through our work we aim to ensure that social equity, inclusion and justice are central to development thinking, policy and practice.

UNRISD ▪ Palais des Nations ▪ 1211 Geneva 10 ▪ Switzerland
info@unrisd.org ▪ www.unrisd.org

Copyright © United Nations Research Institute for Social Development

This is not a formal UNRISD publication. The responsibility for opinions expressed in signed studies rests solely with their author(s), and availability on the UNRISD website (www.unrisd.org) does not constitute an endorsement by UNRISD of the opinions expressed in them. No publication or distribution of these papers is permitted without the prior authorization of the author(s), except for personal use.

Les monnaies sociales et complémentaires dans les dynamiques territoriales : potentialités, impacts, limites et perspectives¹

Marie Fare

Docteure en sciences économiques

Triangle (UMR 5206)

Université Lumière Lyon 2

marie.fare@univ-lyon2.fr

Résumé : Partant des potentialités des monnaies locales, sociales et complémentaires au regard des enjeux du développement territorial soutenable, nous soulignerons à partir des études empiriques réalisées sur le SOL Alpin et l'Accorderie, leurs apports et limites. Puis nous montrerons que pour se déployer, ces monnaies pourraient mobiliser le principe de subsidiarité monétaire. Ainsi chaque monnaie circulant à l'échelle infranationale, sur le mode de la complémentarité, circulerait à un niveau pertinent défini socioéconomiquement et territorialement et se caractériserait par un mode de gouvernance partenariale et démocratique développée à l'échelle de déploiement de la monnaie. Enfin, nous proposerons un schéma d'agencement monétaire subsidiaire territorialisé en se focalisant sur deux échelles d'action : le niveau fortement territorialisé et le niveau régional et soulignerons les articulations et processus de conversion entre les différentes monnaies.

Introduction

La dimension locale du développement soutenable a été déclinée dès 1992 dans les Agendas 21 qui appellent les collectivités territoriales à élaborer un projet territorial fondé sur les principes du développement soutenable selon des modalités participatives (Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, 1992). Ces actions prennent forme par exemple, dans le développement des transports en commun, la construction d'habitats à haute performance énergétique, l'intégration de critères sociaux et environnementaux dans les achats publics, l'éducation au développement soutenable, le développement des transports doux, etc. Parallèlement des initiatives citoyennes cherchent à apporter des éléments de solutions aux problématiques du développement soutenable par des transformations économiques et sociales au niveau local. Les Villes ou Territoires en Transition² (Hopkins, 2008) mettent ainsi en œuvre des initiatives concrètes pour répondre aux enjeux du changement climatique et de la déplétion pétrolière en améliorant la résilience³ des territoires. C'est dans ces initiatives territoriales émergentes que s'inscrivent les monnaies locales, sociales et/ou complémentaires (ci-après MLSC)⁴ puisqu'elles cherchent à territorialiser les activités socioéconomiques en développant les interactions sociales entre les membres par l'activation des différentes formes de proximité. L'optique territoriale du développement soutenable souligne la capacité des acteurs du territoire à induire dans une logique *bottom-up* une dynamique de développement soutenable endogène.

¹ Je remercie Jérôme Blanc pour ses commentaires de versions préliminaires de ce texte. La responsabilité du résultat m'incombe cependant en totalité.

² Voir le site Internet des Territoires en Transition de France (consulté le 13 septembre 2011) : <http://www.transitionfrance.fr/> ou <http://www.transitionnetwork.org/>

³ La résilience correspond à la capacité d'un territoire à faire face, et à répondre, à des chocs extérieurs. Ce concept a été popularisé notamment par Rob Hopkins (2008) et il est utilisé abondamment par le mouvement des Villes ou Territoires en Transition comme fondement à leurs actions. Voir Walker *et al.*, 2004 ; Folke *et al.*, 2002 et Olsson, 2003.

⁴ Pour une discussion du terme ainsi que des typologies en la matière, voir Blanc (2006c, 2011, 2013).

Ces monnaies ont pour objectif de fournir le cadre nécessaire au développement d'échange de services, de biens ou de savoirs, organisés par et pour des communautés au moyen d'une organisation monétaire ad hoc et qu'une monnaie interne permet de comptabiliser et de régler (Blanc, 2006c). Dans cette perspective la monnaie est comprise comme une institution sociale fondamentale de toute société qu'elle soit marchande ou non (Aglietta et Orléan, 1995, 1982 et 1998 ; Théret, 2007 ; Blanc, 2000)

L'approche privilégiée ici sera transversale, c'est-à-dire qu'au lieu de retenir la tripartition traditionnelle du développement soutenable (économique, sociale, environnementale) nous les croiserons, pour étudier les potentialités des différents dispositifs de MLSC en termes de développement soutenable, autour de trois critères d'analyse : la territorialisation des activités, la dynamisation des échanges et la transformation des pratiques et des représentations sociales. La monnaie n'apparaît que rarement dans les outils de transition ou les projets de réforme économique pouvant favoriser un développement plus soutenable. A quelles conditions les MLSC peuvent-elles favoriser la transition vers un développement territorial soutenable ? On suppose que cela implique de déterminer leur échelle d'action et leur condition d'implantation, ce qui nous mènera à développer un schéma monétaire reposant sur la subsidiarité monétaire. Dans cette perspective, chaque monnaie circulant sur le mode de la complémentarité à l'échelle infranationale, procède spécifiquement d'un usage monétaire et d'un niveau de circulation définis socioéconomiquement et territorialement ou dit autrement dans une sphère d'usage spatio-socioéconomique. Les monnaies subsidiaires cherchent ainsi à mettre en œuvre de façon démocratique une monnaie spécifique, à chaque niveau pertinent et au meilleur niveau de décision pour atteindre les objectifs qui leur sont assignés.

Pour cela, nous développerons, les trois potentialités des MLSC que nous avons identifiées au regard des enjeux du développement territorial soutenable et les résultats des enquêtes empiriques réalisées à partir d'une approche socioéconomique (1). Puis nous montrerons que pour se déployer, ces monnaies pourraient activer leurs complémentarités monétaires en mobilisant le principe de subsidiarité monétaire (2). Enfin, nous proposerons un schéma d'agencement monétaire subsidiaire territorialisé permettant d'accroître la capacité des MLSC à favoriser la transition vers un développement territorial soutenable en se focalisant sur deux échelles d'action : le niveau fortement territorialisé et le niveau régional (3).

1 Les potentialités des MLSC au regard des enjeux de la transition vers une soutenabilité de nos sociétés

Afin d'évaluer les potentialités et les impacts des dispositifs de MLSC nous avons construit une grille d'évaluation couplant développement soutenable et économie territoriale. Cette grille d'évaluation, co-construite à partir des deux enquêtes de terrain sur le SOL et l'Accorderie, comprend trois potentialités des MLSC au regard des enjeux du développement territorial soutenable : la territorialisation des activités économiques, sociales et politiques, la dynamisation des échanges et la transformation des pratiques et des représentations sociales (Fare, 2011). Ces trois potentialités seront développées puis nous exposerons les principaux résultats des enquêtes empiriques réalisées.

1.1 Les enjeux territoriaux des MLSC

1.1.1 La territorialisation des activités

Les dispositifs de MLSC, en créant une communauté autour de l'usage de la monnaie, activent des proximités spatiale et socioéconomiques (Pecqueur et Zimmermann, 2004 ; Bouba-Olga et Grossetti, 2008) qui génèrent des processus de coopération. La mise en réseau des acteurs dans une logique *bottom-up* favorise l'émergence d'une communauté solidaire

apte à générer un processus de développement territorial soutenable. En ce sens, la territorialisation des activités est un processus qui résulte de la construction par les acteurs du territoire. Ensuite, les MLSC, parce qu'elles favorisent l'inclusion sociale par la participation active de ses membres et la mise en œuvre de pratiques participatives, concourent à favoriser une gouvernance collective et territoriale. Par effet d'apprentissage et renforcement de la citoyenneté, elles concourraient à développer l'appropriation du territoire par les citoyens. Par externalités positives, cela doit favoriser le développement d'une gouvernance territoriale autour d'un projet commun, le développement territorial soutenable. Les dispositifs de MLSC poseraient ainsi les jalons d'une gouvernance locale ou territoriale, renouvelée par l'existence d'un « effet de débordement » (Colletis et al., 2005) des dispositifs vers les territoires, par le biais de leurs contributions aux dynamiques territoriales. Enfin, puisque leur usage est contraint dans un espace de circulation, les MLSC favorisent la territorialisation des activités économiques, politiques et sociales, et donc le développement territorial soutenable.

1.1.2 La dynamisation des échanges

La dynamisation des échanges locaux est le deuxième objectif des MLSC, au regard du développement territorial soutenable. La territorialisation des activités doit mécaniquement conduire à une dynamisation des échanges au sein du dispositif de MLSC dans la mesure où, en restreignant l'usage de la monnaie interne au niveau local, les échanges internes devraient connaître une augmentation de leur volume et ainsi générer une augmentation de l'activité interne par effet multiplicateur. Cependant, il n'en résulte pas nécessairement une augmentation globale des échanges, puisqu'il peut s'agir seulement d'une substitution des échanges externes par des échanges internes. On peut identifier différents facteurs qui permettent de dynamiser les échanges. Tout d'abord, la dynamisation sera fonction de l'ampleur du dispositif qui dépend de la diversité des parties prenantes au dispositif mais aussi de la diversité des échanges. En effet, plus les acteurs seront nombreux et divers, plus la probabilité pour que les échanges soient élevés est forte. Il existe des effets (minimal et maximal) de taille et de diversité des acteurs qui sont fonction du type de dispositif. Ensuite, la mise en œuvre de mécanismes encourageant la circulation monétaire (accès au crédit automatique et gratuit ou microcrédit solidaire) ou décourageant la détention monétaire (fonte monétaire) a pour objet de favoriser la dynamisation des échanges locaux. Des crédits octroyés pour la création d'activités au niveau local permettent de créer des circuits locaux. Renforcer l'inclusion sociale permet aussi de dynamiser les échanges, en proposant des moyens de solvabilisation supplémentaires aux particuliers par le microcrédit ou par le crédit mutuel.

1.1.3 La transformation des pratiques, des modes de vies et des représentations sociales

La troisième potentialité des MLSC en termes de développement soutenable porte sur le changement des pratiques, des modes de vie et des représentations sociales. En effet, la mise en place d'une MLSC induirait de nouvelles pratiques, en transformant les valeurs et représentations et en orientant les modes de vies, de consommation et de production dans un sens plus soutenable. Elles seraient, dans ce cadre, des vecteurs de transformation, voire de rupture, vis-à-vis du modèle de croissance. Le développement soutenable nécessite des changements à la fois dans les pratiques quotidiennes mais aussi dans les représentations sociales. Le rapport Brundtland souligne ainsi le besoin de « changements dans les attitudes, les valeurs sociales et les aspirations » (CMED, 1987).

En déconstruisant les représentations sociales, en sensibilisant aux enjeux du développement soutenable, en instaurant de nouveaux rapports socioéconomiques et de

nouvelles pratiques de consommation, les MLSC pourraient avoir un impact direct sur l'apparition d'une forme de citoyenneté écologique. On s'interrogera ici sur leur capacité à favoriser l'émergence d'un nouveau paradigme, celui du développement soutenable, et donc à conduire à des changements plus globaux par l'apport de solutions novatrices.

1.2 Résultats des études empiriques réalisées sur l'Accorderie et le SOL Alpin⁵

À la fin des années 1990, au Québec, deux organismes, la Caisse d'économie solidaire Desjardins et la Fondation St-Roch de Québec, engagèrent une réflexion sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, menant à la création de l'Accorderie⁶ à l'automne 2001. L'Accorderie combine un système d'échange de services basé sur le temps, un dispositif de crédit solidaire et un groupement d'achat (Fare, 2009-2010). Elle a pour vocation de tisser des liens dans la communauté et de permettre aux personnes à faibles revenus d'améliorer leur condition socioéconomique, en favorisant l'organisation de nouvelles formes de solidarité. Elle a opté pour une monnaie scripturale de crédit mutuel. Ainsi, chaque Accordeur dispose « d'un compte temps » qui comptabilise au débit les dépenses (services reçus) et au crédit les revenus (services rendus). Le solde global des comptes est toujours nul. La monnaie ne préexiste donc pas à l'échange, mais elle lui est consubstantielle.

Le SOL a été expérimenté à partir de 2005, d'abord dans trois régions (l'Île de France, le Nord-Pas-de-Calais et la Bretagne) déclinées en territoires d'expérimentation, puis dans cinq régions (les précédentes, auxquelles s'ajoutent l'Alsace et Rhône-Alpes). Dans sa version expérimentale (Blanc et Fare, 2012), le SOL comporte trois volets : le SOL éco, le SOL temps et le SOL affecté. Le SOL éco se rapproche fortement des systèmes ordinaires de cartes de fidélité, mais il s'adresse à des structures qui partagent des valeurs écologiques et sociales, orientées vers le développement soutenable. En effet, les « consom'acteurs » collectent des SOL sur leur carte à puce lors de leurs achats dans les structures ayant adhéré au circuit SOL ou lorsqu'ils ont un comportement solidaire ou responsable. Ces points sont ensuite utilisés pour des achats futurs dans ces mêmes structures, qui acceptent des SOL en paiement de tout ou partie de leurs produits ou services. Les deux autres volets du SOL, temps⁷ et affecté⁸, restent relativement peu développés sur les territoires d'expérimentation. Le SOL étudié plus précisément lors de l'enquête de 2010-2011 est celui du territoire de Grenoble, qualifié de SOL Alpin. Depuis 2011, le SOL a pris une ampleur nouvelle avec le développement de dispositif que l'on peut qualifier de « néo-SOL » (Blanc et Fare, 2012) dont le premier représentant est le SOL Violette développé à Toulouse⁹ après un long processus participatif initié par la mairie et des associations toulousaines.

Territorialisation des activités, dynamisation des échanges, transformation des pratiques et des représentations sociales : ces trois dimensions portent en germe un projet de transformation sociale. Les MLSC contribuent à mettre en relation les acteurs du territoire et invitent à une appropriation des enjeux économiques, sociaux, politiques et environnementaux.

⁵ La construction de notre objet d'étude s'est d'abord réalisée à travers les données empiriques collectées. Cet apport majeur de l'empirie est indispensable pour parvenir à appréhender la réalité sociale dans une perspective socioéconomique. Ces choix impliquent de mobiliser une approche compréhensive en partant des pratiques monétaires observables et en utilisant l'empirie afin de formuler et d'enrichir les concepts théoriques. Le corpus empirique est constitué d'observations pratiques, d'une étude documentaire, des entretiens qualitatifs semi-directifs réalisés avec les acteurs et des résultats des enquêtes par questionnaire.

⁶ www.accorderie.ca/

⁷ Le SOL temps a essentiellement pour fonction de développer et valoriser des échanges de temps, de savoirs ou de pratiques entre solistes.

⁸ Le SOL affecté correspond au SOL distribué par les collectivités territoriales, les comités d'entreprises, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) ou tout autre organisme dans le cadre de politiques sociales en phase avec les objectifs du projet SOL.

⁹ Voir le site du Sol-Violette : www.sol-violette.fr/

Nos enquêtes (Fare, 2011 ; 2012) révèlent que l'Accorderie a créé une communauté locale solidaire, fondée sur la réciprocité et le don, et médiatisée par l'usage d'une monnaie commune. Cette communauté lutte contre l'exclusion et la pauvreté en offrant des moyens de solvabilisation supplémentaires à ses membres, non seulement par l'accès au crédit mutuel et gratuit, mais aussi par le biais des crédits solidaires. Elle constitue un lieu d'intégration et de socialisation, mais aussi de valorisation personnelle. L'Accorderie promeut aussi des modes de vie plus soutenables et une « citoyenneté écologique », en favorisant le partage des biens et la consommation soutenable. Enfin, elle transforme les représentations sociales en valorisant les compétences de chacun par la mise en place de principes égalitaires, ce qui permet de mieux appréhender le principe d'équité intra et intergénérationnelle au cœur du développement soutenable.

Le SOL Alpin présentait des potentialités au regard de la territorialisation des activités, de la dynamisation des échanges et de la transformation des pratiques, mais la faiblesse de son ampleur le pénalise fortement. S'il promouvait la consommation soutenable en récompensant les actes de consommation auprès de structures respectant des critères de soutenabilité, il n'est pas parvenu à s'étendre au-delà d'une niche d'acteurs déjà sensibilisés aux enjeux du développement soutenable et à l'ESS, ni à accroître les échanges en son sein. Par conséquent on constatait l'absence d'une dynamique d'appropriation collective et d'une communauté véritablement solidaire. Il s'agissait plutôt d'un instrument marchand, au sens où l'engagement se réalisait dans la consommation individuelle. Une des possibilités pour renforcer son impact serait de développer les volets SOL affecté et SOL temps afin de faciliter les relations entre les membres, d'inclure une plus forte diversité de parties prenantes et de développer ses dimensions collectives (gouvernance, communauté, etc.). Le SOL a sans doute souffert d'un manque d'appropriation local lié à une gouvernance centralisée dans la phase d'expérimentation et l'absence de diversité des structures n'a pas conduit à créer des habitudes d'utilisation de la carte. Néanmoins, il mettait en exergue des fonctionnements économiques alternatifs et par ces biais, il impactait positivement les représentations sociales. Les nouvelles perspectives ouvertes par la mise en place du SOL Violette à Toulouse avec le développement d'un SOL papier (billet), un nombre de prestataires bien plus élevé, une gouvernance participative locale du SOL, augure une dynamique nouvelle, qui gagnerait à être évaluée dans les prochaines années.

Au travers de l'analyse des différents exemples de dispositifs de MLSC et de leurs potentialités, nous pensons que ceux-ci peuvent être de véritables outils au service du développement soutenable à condition de déterminer les conditions pertinentes de leur implantation et de leur échelle d'action. La diversité des dispositifs permet de penser les possibilités de complémentarité de ces monnaies afin de satisfaire les objectifs du développement territorial soutenable. Elles semblent porter les germes d'une transformation sociétale en proposant de repenser le système économique du bas vers le haut.

2 Activer les complémentarités monétaires à travers la subsidiarité monétaire

Les résultats des études empiriques réalisées et l'analyse de la littérature soulignent la nécessité d'appréhender un agencement monétaire pluriel dans la mesure où les MLSC favorisent chacune, un ou plusieurs objectifs et n'interviennent pas au même niveau (échelles plus ou moins localisées). Il est ainsi possible d'atteindre des objectifs spécifiques déterminés par les parties prenantes au dispositif en mobilisant des choix organisationnels et des formes monétaires appropriés (Blanc, 2009b). Nous proposons ainsi des pistes en termes de pluralité monétaire et même de subsidiarité monétaire (Fare, 2011). Cette partie se veut donc prospective et tentera de déterminer les agencements monétaires pouvant servir la transition vers l'instauration d'un nouveau paradigme, le développement territorial soutenable.

Partant d'une approche relative à la complémentarité monétaire développée par Blanc (2009a, 2008a), nous tenterons de la dépasser pour poser les jalons d'une approche en termes de subsidiarité monétaire (Fare, 2011) permettant de réunir échelle d'implantation et objectifs assignés aux MLSC.

Dans les approches orthodoxes, la monnaie est un moyen de paiement généralisé. La monnaie est homogène, elle ne disposerait pas de signes singuliers pouvant distinguer deux avoirs d'une même monnaie qui seraient donc parfaitement substituables. Or les pratiques monétaires viennent infirmer cette hypothèse à partir de deux critères qualitatifs : la différenciation des avoirs monétaires et leur convertibilité (Blanc, 2008a et 2009a).

En effet, les dimensions qualitatives de la monnaie soulignent l'absence de fongibilité pure de la monnaie. Les avoirs monétaires ne sont ainsi parfaitement, ni indifférenciés, ni convertibles et donc non totalement fongibles (Blanc, 2008a, 2009a). Ils ne peuvent pas exclusivement être dépeints à travers des critères quantitatifs mais leurs caractéristiques qualitatives doivent être prises en compte. Celles-ci revêtent trois dimensions (Blanc, 2008a, 2009a) : la forme monétaire prise par les avoirs monétaires (pièces, billets et monnaies bancaires, porte-monnaie électronique, bons d'achats, chèques cadeaux, monnaie affectée), l'univers symbolique dans lequel ils s'insèrent et qui repose sur un ensemble de valeurs et de normes illustrant l'adhésion à la communauté de paiement et les marqueurs socioéconomiques qui orientent les usages sociaux de la monnaie (moyens de différenciation subjective s'ancrant dans des facteurs d'ordre cognitif et des normes morales).

L'observation des pratiques quotidiennes, du réel, nous invite donc à relativiser la nature fongible de la monnaie. Par exemple, Zelizer (2005 [1994]) souligne la présence de cloisonnement et d'une affectation des revenus de la « maîtresse de maison » (argent de l'école, argent du loyer, argent du charbon, argent assurance des funérailles, etc.) et les conflits pouvant émerger au sein des ménages sur ces différentes affectations. Les individus marquent psychologiquement ou matériellement la monnaie en l'affectant, par le biais d'enveloppes (voir aussi Weber, 2006, 2009) ou de boîtes, à des dépenses spécifiques. De plus, l'existence de formes et de monnaies diverses telles que les MLSC soulignent encore ce caractère non fongible de la monnaie.

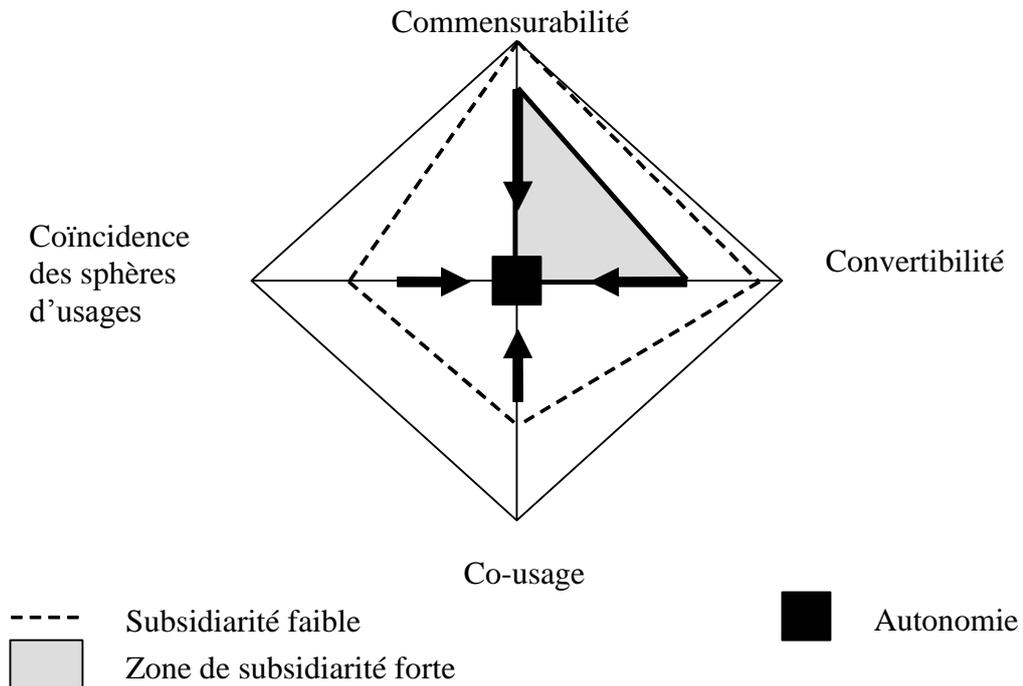
Cette absence de fongibilité pure (absence de convertibilité pure et principe de différenciation des avoirs monétaires) permet de penser la nécessaire articulation entre les monnaies qui suppose un processus de conversion, justement parce qu'il y a absence de fongibilité pure. Quatre critères permettent de déterminer les modes d'articulation monétaire selon Blanc (2009c) : la commensurabilité (la possibilité d'obtenir une évaluation commune entre deux monnaies à partir d'un taux donné), la convertibilité (soit la « *transformation des caractéristiques d'un avoir de sorte que tout ou partie de ses qualités est transformé* » [Blanc, 2010]), l'usage conjoint (soit l'usage simultané de moyens de paiement de formes différentes) et la coïncidence des sphères d'usages (différentes monnaies sont utilisables dans la même sphère socioéconomique). Ces différents critères tant qualitatifs que quantitatifs nous permettent d'appréhender les formes d'articulation entre les monnaies. Blanc (2009c) a identifié quatre idéaux-types d'articulation entre les monnaies : la concurrence, la simultanité, la supplémentarité et l'autonomie. Ces trois dernières formes d'articulation caractérisent le principe de complémentarité monétaire et permettent de dépasser l'approche traditionnelle relative à la concurrence monétaire. Elles soulignent la diversité des usages (Zelizer, 2005a [1994]) et des formes monétaires en mettant l'accent sur les qualités de la monnaie. C'est parce que le postulat de fongibilité pure n'est pas observé que coexiste une pluralité monétaire et que le mode d'articulation concurrentiel n'est pas exclusif. Pour aller plus loin dans la détermination des conditions monétaires du développement territorial soutenable, nous souhaitons poser les jalons d'une approche en termes de subsidiarité monétaire.

Il s'agit, *in fine*, de proposer un agencement monétaire subsidiaire approprié aux différents niveaux d'organisation économique et sociale. Cela permet de coupler une approche en termes de complémentarité monétaire à une approche territoriale délimitant des niveaux d'action pertinents et résultant de la capacité de chaque niveau à inventer des solutions adéquates. Dit autrement, le principe de subsidiarité nous permet d'activer les complémentarités possibles dans un but précis, ici le développement territorial soutenable. Ainsi les monnaies subsidiaires se déploient au niveau pertinent le plus bas leur permettant d'atteindre des impacts optimaux.

Si nous reprenons les modes d'articulation définis par Blanc (2010), les MLSC disposent ainsi de toutes les caractéristiques, d'une part, de la complémentarité (supplémentarité et/ou de l'autonomie et/ou de la simultanéité) et, d'autre part, de la subsidiarité dans la mesure où elles cherchent à répondre à des besoins identifiés à leur niveau d'action au travers d'une logique partenariale, en fonction des objectifs poursuivis tout en étant adaptées au contexte. Mais on pourrait qualifier cette subsidiarité de faible (Figure 1). Dans une perspective de subsidiarité monétaire forte, les monnaies ne disposeraient pas des caractéristiques, ni de simultanéité, ni de supplémentarité, c'est-à-dire que leurs usages ne seraient pas conjoints et que leurs sphères d'usages ne coïncideraient pas. Leurs qualités monétaires viendraient, de plus, limiter fortement leur convertibilité. Dit autrement, chaque monnaie circulant à l'échelle infranationale, sur le mode de la complémentarité, circulerait à un niveau pertinent défini socioéconomiquement et territorialement (ou dans une sphère d'usage socioéconomique et territoriale) et se caractériserait par un mode de gouvernance partenariale et démocratique développée à l'échelle de déploiement de la monnaie. À chaque échelle territoriale correspond un usage monétaire spécifique avec néanmoins des possibilités de conversion, excepté pour le mode autonome. Dans le contexte de la transition vers le développement territorial soutenable, le principe de subsidiarité signifie que devrait être privilégié, le plus souvent possible, à chaque échelle territorialisée, l'usage de la monnaie s'y développant.

Les flèches sur le graphique indiquent ainsi ce vers quoi les monnaies subsidiaires doivent tendre, c'est-à-dire le passage de la subsidiarité faible à forte qui vise à accroître l'autonomie de chacun des dispositifs. Les pointes du losange indiquent le degré maximum pour les quatre critères et l'absence au centre (par exemple, l'absence de commensurabilité est au centre du losange et la commensurabilité totale est au sommet).

Figure 1. Les modes d'articulation subsidiaire



3 Mettre en œuvre le principe de subsidiarité monétaire pour favoriser un développement territorial soutenable

On constate, d'après les études empiriques réalisées, d'une part, que les objectifs de dynamisation des échanges et de territorialisation des activités demeurent limités par l'ampleur des dispositifs et d'autre part que chaque dispositif favorise un ou plusieurs aspects du développement territorial soutenable. Si les MLSC peuvent donc être des outils au service du développement territorial soutenable, l'enjeu consiste à déterminer les conditions pertinentes de leur implantation, de leur acceptabilité et de leur échelle d'action. Dans la mesure où ces dispositifs sont divers, comme les enjeux du développement territorial soutenable, cela souligne le besoin d'appréhender un agencement monétaire pluriel. Un seul type de monnaie ne peut remplir ces différents objectifs, ce qui constitue un argument solide en faveur de la mise en œuvre du principe de subsidiarité monétaire (Fare, 2011). Celle-ci caractérise un schéma monétaire complémentaire où à chaque échelle d'action pertinente se déploie une monnaie spécifique dont la sphère socioéconomique et territoriale est unique. Il s'agit *in fine* de pousser le principe de complémentarité à son extrême en déterminant pour chaque type de monnaie une échelle de déploiement unique dans le cadre d'une gouvernance territoriale renouvelée et afin de favoriser le développement territorial soutenable.

Adopter une approche à travers le prisme de la pluralité et de la subsidiarité monétaire invite à imaginer un système monétaire à plusieurs niveaux mêlant différents dispositifs de MLSC. En effet, nous avons déjà souligné que les dispositifs de MLSC poursuivent des objectifs multiples et que chacun d'entre eux peut contribuer positivement aux enjeux du développement territorial soutenable. Nous précisons, pour chaque dispositif à quel niveau territorial pertinent et dans quelle sphère d'usage socioéconomique, il pourrait se déployer et les objectifs poursuivis. Deux niveaux nous intéresseront plus particulièrement puisqu'ils correspondent à des échelles infranationales territorialisées. Nous aborderons tout d'abord, le

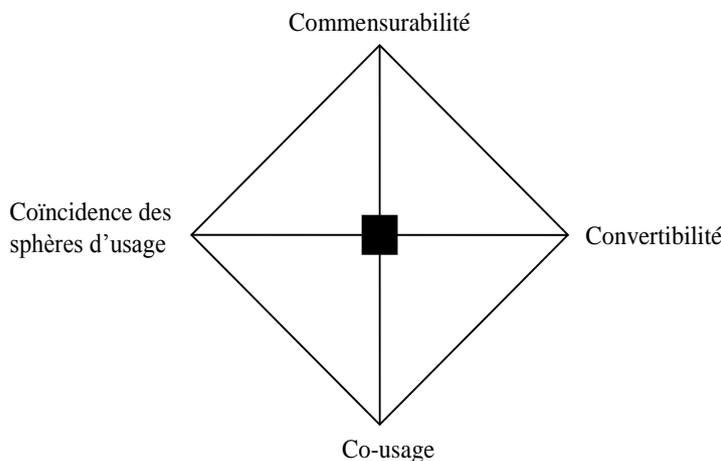
niveau fortement territorialisé où pourrait se déployer des monnaies-temps, puis le niveau régional où circulerait une monnaie de type G3.

3.1 Au niveau des quartiers urbains ou des localités dans les zones rurales

Au niveau des quartiers ou des localités pourraient se déployer des MLSC de type première génération (G1) ou deuxième génération (G2)¹⁰ comme les SEL ou les banques de temps. L'objectif de ces dispositifs consiste à resserrer les liens sociaux et à développer les échanges entre habitants afin de renforcer la cohésion et l'inclusion sociales. Nous qualifierons ces monnaies dans la suite de cette partie de monnaie-temps dans la mesure où elles sont basées sur le temps comme unité d'échange.

Elles procèdent du mode d'articulation autonome au sens où elles ne sont ni commensurables et donc non convertibles, ni utilisables dans d'autres sphères socioéconomiques. En ce sens, elles ne sont articulées à aucune autre monnaie, ni aux monnaies subsidiaires, ni à la monnaie nationale (cf. Figure 2).

Figure 1. Mode d'articulation subsidiaire des monnaies-temps : l'autonomie



En tant que lieu de socialisation, elles permettent d'activer des liens de solidarité par la création d'un réseau d'entraide et l'insertion dans la vie locale. Elles tissent des relations entre les membres d'une communauté en favorisant ainsi l'équité et la solidarité. Fondée sur le concept de symétrie (Polanyi, 1983 [1944]), la réciprocité place les individus en situation d'interdépendance et de complémentarité, tant entre eux que vis-à-vis de l'environnement ; cela développe le sentiment d'appartenance à un tout social. Par la valorisation des compétences de chacun, ces dispositifs favorisent l'inclusion sociale et économique de l'ensemble des membres de la communauté. Les principes égalitaires mis en œuvre développent le sentiment de justice sociale permettant une meilleure appréhension du principe d'équité intra et intergénérationnelle au cœur du développement soutenable (Jany-Catrice, 2011, p. 63).

Cette mise en exergue d'autres logiques économiques telles que la solidarité et la réciprocité souligne que les comportements humains ne peuvent être réduits à la maximisation de l'intérêt individuel. L'instauration de relations d'échanges durables entre les membres permet l'étirement des liens dans le temps. Ces relations interpersonnelles favorisent elles-mêmes l'instauration de relations de solidarité et de réciprocité en retour. De plus, la mise en œuvre d'agencements monétaires et institutionnels permet de maintenir éloignés les échanges des relations purement marchandes. En effet, ces dispositifs doivent chercher à créer un

¹⁰ Pour une typologie des MLSC, voir Blanc et Fare, 2013.

« univers symbolique » spécifique fondé sur une éthique sociale et environnementale permettant de sortir de la logique purement marchande. Ainsi, les services échangés dans ce cadre sortent parfois (c'est notamment le cas de certains services à la personne) d'une logique de marchandisation et entrent dans celle de la démarchandisation c'est-à-dire « *le passage de l'échange marchand à un échange social généralisé qui intègre diverses formes de transactions monétaires et non monétaires, y compris symboliques* » (Perret, 2011, p. 216). Cette modification de la logique de satisfaction des besoins est essentielle en permettant de découpler amélioration du bien-être et consommation (Max-Neef, 1992), ce qui impacte les représentations sociales. Elle s'inscrit dans une remise en cause de la valeur travail et dans la valorisation des activités hors travail.

La monnaie est lien social (Aglietta *et al.*, 1998 ; Théret, 2007), or elle a tendance à être appréhendée dans les sociétés occidentales comme une « monnaie qui tranche » en opposition à une « monnaie qui relie ». Ici l'instauration de relations d'échanges durables est porteuse de cohésion sociale. L'échange est inséré dans des relations humaines ou dans une logique « *d'estime* » de l'autre plutôt que de prix marchands (Servet, dir., 1999). Les services fournis sont difficilement déconnectables des relations personnelles que les co-échangistes créent.

Ensuite, ces dispositifs permettent de développer le partage des biens ce qui peut limiter la consommation individuelle matérielle en valorisant la mutualisation des ressources et « *l'invention de nouveaux rapports sociaux coopératifs* » (Gleizes, 2011, p. 81) tout en participant à « *la déconnexion du bien-être de l'abondance matérielle* » (Perret, 2011, p. 215). Il peut s'agir notamment de partage d'outils, de co-voiturage, de prêts de biens culturels, etc. Cela limite non seulement la production matérielle mais aussi les déchets. Une « *économie de la fonctionnalité* », où l'important n'est pas la possession d'un bien mais son usage (Gleizes, 2011), se développe. Cette mutualisation s'incarne par la création de services collectifs pouvant être offerts au sein du dispositif : groupe d'achat éventuellement couplé avec une épicerie, bibliothèque, laverie, location de voiture, espace numérique, etc. L'ensemble de ces services collectifs pourrait être accessible en échange d'heures. Partant des besoins individuels et collectifs, ces services collectifs cherchent à y répondre en s'éloignant d'une logique de consommation marchande. On retrouve ainsi certains principes de l'Accorderie.

Par ailleurs, les dispositifs basés sur le temps sont très adaptés à certains enjeux liés aux retraites et à l'accompagnement des personnes âgées. En effet, ils favorisent, tout d'abord, l'équité intergénérationnelle en développant des liens de solidarité entre les membres d'une communauté, vecteur de cohésion sociale. Ils peuvent permettre l'accompagnement des personnes âgées, ce qui représente l'un des enjeux sociétaux majeurs pour nos sociétés occidentales vieillissantes. Cet accompagnement souligne une fois de plus l'interdépendance des hommes entre eux et le besoin de renouer les liens inter- et intra- générationnels.

De plus, les personnes actives peuvent aussi voir dans ce type de dispositif le moyen de mettre en place un autre mode de capitalisation des ressources. En effet, chacun peut cumuler des heures pouvant être conservées et utilisées plus tard, notamment au moment de la période de vieillesse où l'offre des personnes âgées devient plus faible que leurs besoins. Certains membres âgés de l'Accorderie ont ainsi souligné qu'ils leur manquaient des heures pour pouvoir obtenir l'ensemble des services dont ils avaient besoin comme, par exemple, une aide ménagère, un transport pour faire des courses, un déménagement, une envie de décoration intérieure ou des bricolages divers. Un dispositif fondé sur le temps permettrait d'accumuler et de conserver des crédits d'heures sans souffrir de la spéculation ayant cours sur les marchés financiers et sans inflation. Les crédits accumulés correspondraient ainsi strictement aux heures qu'ils auront offertes¹¹.

¹¹ Une condition est cependant essentielle : les membres de la communauté doivent demeurer en nombre suffisant et proposer une offre adaptée afin de satisfaire la demande de services.

Enfin, ces dispositifs donnent un accès gratuit et automatique au crédit permettant de fournir des moyens de solvabilisation supplémentaire aux membres et favorisant l'inclusion sociale et économique des acteurs et la cohésion sociale.

Cette conception des échanges et des logiques à l'œuvre dans ces dispositifs permet de lutter contre l'individualisme et de mettre en avant de nouvelles valeurs au cœur du développement soutenable notamment la solidarité et l'égalité par la reconnaissance de tous. La réciprocité promue dans ces dispositifs met en exergue l'interdépendance entre les individus, vecteur d'équité. Réévaluer la valeur travail et la nature du travail, mesurer la richesse différemment, satisfaire des besoins hors de la forme d'intégration marchande, fonder le bien-être sur d'autres moyens de le satisfaire que « l'avoir », par l'« être », « le faire » ou l'« interagir » (Max-Neef, 1992) sont vecteurs de transformation des représentations sociales pouvant mener au développement soutenable. Il s'agit *in fine* de créer de « nouvelles logiques relationnelles productrices de lien social hors-marché » (Arnsperger, 2010, p. 11). Cela développe des relations entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêts et conduit à l'obligation morale de ne pas desservir les autres et l'environnement.

Cet apprentissage de la coopération doit avoir des répercussions positives favorisant l'implication citoyenne face aux enjeux du développement territorial soutenable. Ce renforcement de la citoyenneté peut conduire à renouveler les formes de l'action publique et la gouvernance ainsi qu'à faire émerger les fondements d'une participation locale. Dans ces dispositifs de MLSC s'exerce une « gouvernance citoyenne » c'est-à-dire « initiée et portée par des acteurs non institutionnels » (Petrella et Richez-Battesti, 2010, p. 66). L'activation des liens de solidarité et de proximité permet de développer la proximité relationnelle et de créer un espace public de proximité qui doit lui-même faciliter l'apprentissage des formes de citoyenneté sachant que celle-ci est multidimensionnelle (économique, sociale, politique et culturelle) (Fotopoulos, 2002). Cet espace public de proximité favorise les interactions entre les membres induisant la « créativité collective » (Laville, 2011). Ainsi l'apprentissage par l'établissement de règles spécifiques, participatives et démocratiques au sein des dispositifs peut créer un « effet de débordement » (Colletis *et al.*, 2005, p. 16) positif sur l'ensemble du territoire.

3.2 Le niveau régional

Au niveau régional, l'objectif est de promouvoir un développement soutenable endogène fondé sur les ressources et potentialités au niveau du territoire. Le développement est un processus de « révélation des ressources de toutes natures » (Courlet, 2008, p. 11) sachant que ces ressources peuvent être latentes, cachées et/ou à construire (Gumuchian et Pecqueur, 2007). Cette échelle peut être précisée à partir de la notion de biorégion (Berg et Dasmann, 1977 ; Aberley, 1999 ; Sale, 1985 ; McGinnis, 1999), d'écorégion (Bailly, 2005a, 2005b) et de « bio-anthropo-région » (Arnsperger, 2010). En effet, le terme de « bio-anthropo-région » signifie un espace, à mi-chemin entre régional et départemental, apte à prendre en considération les caractéristiques naturelles de ce territoire tout en assurant la satisfaction des besoins locaux des populations. Pour déterminer la taille pertinente de cet espace des bilans territoriaux doivent être réalisés afin d'étudier les circuits monétaires, l'indice de souveraineté alimentaire, la dépendance du territoire à l'égard des ressources extérieures, les potentialités d'échange intra-territoire, les moyens de les développer et l'empreinte écologique du territoire. Ce bilan territorial permettra de mettre en exergue le degré de dépendance du territoire vis-à-vis de l'extérieur, des ressources et de l'énergie importée et d'apporter une meilleure compréhension collective des enjeux dans le but de construire des solutions collectives par une démarche participative.

L'objectif consiste à construire une économie de proximités (Pecqueur et Zimmermann, 2004) résiliente capable de satisfaire les besoins des populations locales c'est-à-dire *in fine*

« un écosystème doté d'un appareil agro-immunitaire performant, reconstituant ses forces à l'intérieur de son espace régional » (Bailly, 2005b, p. 15). On retrouve ses principes au cœur des Villes ou Territoires en Transition (Ryan-Collins, 2011). Ce niveau régional permet d'appréhender au niveau mésoéconomique un système socioéconomique complexe où lieux de production et de consommation doivent être « resociés ».

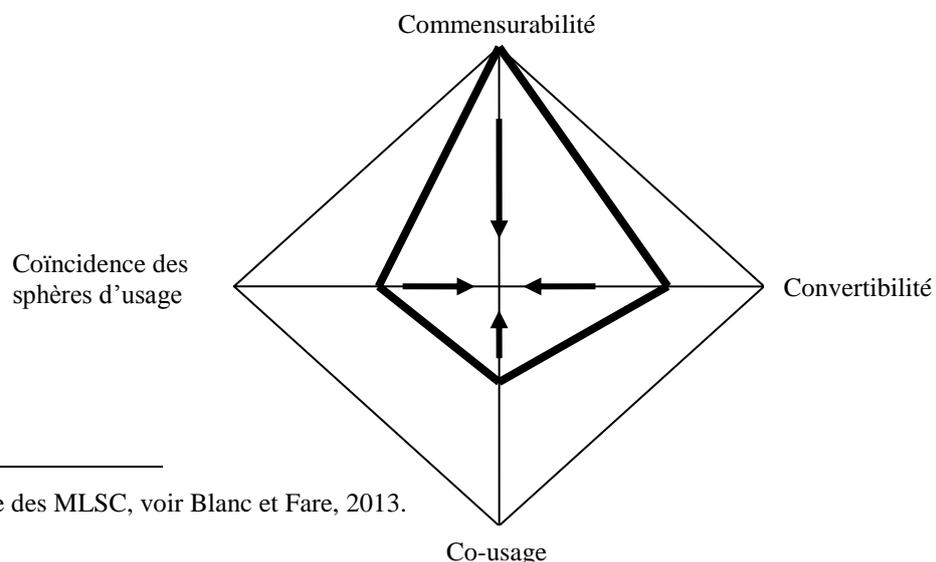
La construction de ce territoire bio-anthropo-régional procède d'une démarche et d'un processus progressif : « Le développement est par nature un processus graduel qui ressort de la mise en place et de la structuration progressive de sous-systèmes partiels [...] Dans ce processus, le territoire peut jouer un rôle majeur. Il est le point de rencontre entre les acteurs du développement. Il est aussi le lieu où s'organisent, volontairement ou de manière spontanée, les formes de coopération entre les entreprises, les individus et les activités. Il est, en définitive, le point de jonction entre les formes de marché et les formes de régulation sociale » (Courlet, 2007, p. 44).

À cette échelle, il s'agit de développer une monnaie promouvant un développement économique soutenable territorial, associé à une charte de responsabilisation avec critères de sélection des professionnels inclus dans le réseau d'échange incitant individus et entreprises à produire et consommer de manière plus soutenable tout en favorisant la localisation et la dynamisation des échanges et des activités.

La participation des pouvoirs publics, par l'introduction d'une monnaie affectée, pourrait favoriser l'accès à une consommation soutenable pour tous. On retrouve certains principes de fonctionnement des monnaies de troisième ou quatrième génération¹² comme le SOL (dans ses principes de fonctionnement et même si nous avons soulevé ses limites précédemment), les banques communautaires de développement brésiliennes ou encore les monnaies locales des Villes en Transition ou les *Regiogeld* allemands.

La monnaie régionale circule dans la sphère territoriale entre les acteurs socioéconomique du territoire. Son usage est réservé à cette sphère spatio-socioéconomique. Elle est commensurable mais sa convertibilité est limitée par ses qualités monétaires qui lui confèrent sa spécificité (Figure 3). Elle est néanmoins convertible en une autre monnaie régionale ou en monnaie nationale selon certaines conditions. Dans une perspective de subsidiarité forte et au regard des enjeux de la transition vers le développement territorial soutenable l'objectif est de renforcer l'autonomie du territoire pour créer une sphère d'usage spatio-socioéconomique coïncidant le moins possible avec celle de la monnaie nationale par la construction d'un univers symbolique signifiant.

Figure 3. Mode d'articulation subsidiaire des monnaies régionale : vers la subsidiarité forte



¹² Pour une typologie des MLSC, voir Blanc et Fare, 2013.

Une monnaie régionale doit s'appuyer sur une « gouvernance multilatérale ou partenariale » qui implique « une diversité d'acteurs publics et privés dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques locales » et qui permet « la co-construction de l'intérêt général à partir de la diversité des intérêts en présence » (Petrella et Richez-Battesti, 2010, p. 56-60). Cette co-construction doit s'exercer dans un espace délibératif territorialisé afin de déterminer « le cadre et les modalités institutionnelles de prise de décision sur le mode de développement territorial à travers les débats publics, l'action publique, et plus précisément la production des politiques publiques » (Demoustier et Richez-Battesti, 2010, p. 8). La création d'une monnaie régionale doit résulter de ces divers partenariats tout en ne se déconnectant pas de l'appropriation citoyenne de la monnaie. De « ces modes de coordination situés des acteurs entre eux » (Pecqueur, 2009, p. 60) doit résulter la poursuite d'un projet territorial conciliant les intérêts individuels et façonné par un intérêt commun, le développement territorial soutenable, à travers la mise en œuvre d'un outil collectif, une monnaie régionale. Cette « théorie de l'économie territoriale » permet d'intégrer « les spécificités des lieux et les liens des acteurs non seulement entre eux mais avec leur milieu géographique » (Pecqueur, 2009, p. 61). L'enjeu étant de développer un processus de territorialisation axé sur le développement soutenable.

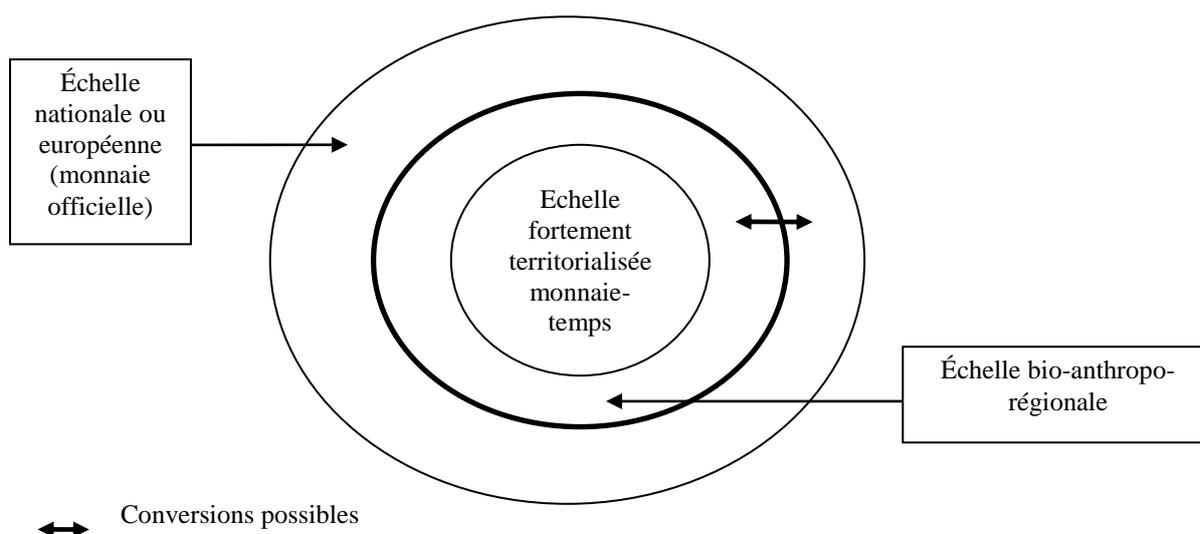
La mise en place de ce type de monnaie permettrait, d'une part, de créer des circuits locaux d'échanges et donc de territorialiser les activités et, d'autre part, d'étudier les interactions entre les différents acteurs au niveau régional. Ainsi un manque de diversité constaté par le biais d'une insuffisante circulation monétaire ou le manque de débouchés en monnaie interne devrait conduire à prendre des décisions relatives à tel ou tel secteur et/ou entreprises à localiser sur le territoire. L'étude des interactions et des schémas de circulation monétaire permettront de mettre en exergue (ou non) les manques, au niveau régional, liés, par exemple, à l'approvisionnement des professionnels pour ensuite les développer notamment par le biais du crédit solidaire. La monnaie peut ainsi être utilisée comme outil de traçage des circuits de consommation et de production pouvant mener à la réalisation d'un bilan territorial.

Cette échelle d'action permet d'adopter une approche globale en termes de systèmes socioéconomiques complexes et principalement au regard du système de production et de consommation qui devrait être réagencé territorialement. Une monnaie régionale peut ainsi permettre de créer localement des « *filères de production, d'échange et de consommation* » (Calame, 2009) afin de favoriser la résilience des territoires. Une monnaie régionale conduit à limiter les fuites de richesses à l'extérieur de la région et à construire des circuits économiques par le biais des filières concourant à favoriser le développement régional par le biais des effets multiplicateur. La territorialisation permet de tisser des liens marchands et non-marchands entre les acteurs du territoire et d'établir des relations durables (Colletis et Rychen, 2004). Il est donc déterminant d'obtenir une diversité d'acteurs importante permettant de satisfaire l'offre et la demande. Les professionnels inclus dans le dispositif doivent pouvoir trouver des contreparties significatives notamment de nature professionnelle afin de pouvoir écouler la monnaie interne obtenue par le biais des échanges avec les particuliers ; il ne faut pas négliger les fournisseurs de matières premières. Parfois, il paraît nécessaire de développer de nouvelles stratégies de commercialisation et d'approvisionnement au niveau de l'espace de circulation notamment par la création de nouvelles activités sur le territoire en mobilisant l'ensemble des ressources disponibles et parfois inutilisées.

Il s'agit donc de construire une filière ou des circuits de production et de consommation par « *la combinaison d'un entrelacs de proximités institutionnelles associant des acteurs clés de type différent, privés comme publics, ou de statut différent, parmi lesquels les acteurs du monde associatif et coopératif* » (Colletis *et al.*, 2005, p. 13) permettant d'obtenir un territoire le plus autonome possible dans un objectif de résilience autour de l'usage d'une monnaie interne. Le tissage de la vie économique locale sera renforcé par l'usage d'une monnaie biorégionale permettant de relier l'ensemble de ces flux.

La Figure 4 permet de synthétiser les niveaux d'action en fonction de l'usage de chaque monnaie. Nous concilions ainsi complémentarité monétaire et subsidiarité monétaire en fonction de l'objectif du développement territorial soutenable et des niveaux d'intervention plus ou moins territorialisés. Cependant, cet agencement monétaire n'est viable qu'à la condition que des monnaies subsidiaires se déploient sur les différentes échelles d'action. Notre focus sur la dimension territoriale ne doit pas occulter l'interdépendance entre les différentes échelles et à l'intérieur de ces mêmes échelles : locale, nationale et internationale (Galtung, 1986 ; Dally et Cobb, 1989 ; Nijkamp *et al.*, 1991) et de penser leur complémentarité à différentes échelles.

Figure 4. Application du principe de subsidiarité monétaire



Conclusion

Les résultats que nous avons obtenus à partir des enquêtes de terrain réalisées sur le SOL et l'Accorderie nous ont permis de soulever tant les potentialités des MLSC que les limites auxquelles elles peuvent être confrontées notamment eu égard à trois dimensions : la territorialisation des activités, la dynamisation des échanges et la transformation des pratiques, des modes de vies et des représentations sociales. Les MLSC peuvent être de véritables outils au service du développement soutenable à condition de déterminer les conditions pertinentes de leur implantation et de leur échelle d'action. La diversité des dispositifs permet de penser les possibilités de complémentarité entre ces monnaies afin de satisfaire les objectifs du développement territorial soutenable.

Partant des ces enseignements, nous avons proposé un schéma d'agencement monétaire qui nous semble le plus à même de soutenir le développement territorial soutenable. Cet agencement repose sur le principe de subsidiarité monétaire qui caractérise la mise en œuvre de dispositifs au niveau pertinent le plus bas c'est-à-dire là où leurs effets semblent optimaux en fonction des objectifs qu'ils visent. Les monnaies subsidiaires cherchent ainsi à mettre en œuvre de façon démocratique une monnaie spécifique, à chaque niveau pertinent et au meilleur niveau de décision pour atteindre les objectifs qui leur sont assignées, dans l'optique de répondre aux enjeux du développement territorial soutenable. Le principe de subsidiarité permet alors d'activer les complémentarités monétaires possibles. En ce sens, chaque monnaie circulant sur le mode de la complémentarité à l'échelle infranationale, procède spécifiquement d'un usage monétaire et d'un niveau de circulation définis socioéconomiquement et territorialement ou dit autrement dans une sphère d'usage spatio-socioéconomique. Chaque niveau territorial de déploiement monétaire se caractérise aussi par un mode de gouvernance partenariale et démocratique exercé au plus bas niveau pertinent.

Ainsi au niveau fortement territorialisé (quartiers, localité), des monnaies-temps pourraient se développer. Elles permettent notamment d'activer les liens sociaux et de développer une logique de solidarité et de réciprocité ainsi qu'à concourir à une démarchandisation des besoins par la mise en exergue de moyens de satisfaction de ceux-ci autrement que par le biais de la consommation matérielle. Elles tendent alors à favoriser l'entraide, la réciprocité et la solidarité ainsi qu'à modifier les représentations sociales. Au niveau régional pourrait se développer une monnaie du même nom permettant de territorialiser et de dynamiser les échanges en favorisant la mise en réseau des entreprises selon une logique de filière à partir des besoins exprimés au niveau du territoire. Le développement d'un agencement monétaire de ce type présente ainsi des potentialités tangibles face aux enjeux du développement soutenable. La mise en œuvre et les principes guidant l'ensemble de ces dispositifs devraient s'inscrire dans une gouvernance renouvelée, démocratique et citoyenne.

La mise en œuvre des monnaies subsidiaires peut faire émerger un processus de développement par le bas. En reliant les acteurs du territoire, elle active les formes de proximités et permet de les mettre en synergie autour d'un objectif commun. Néanmoins, il ne faut pas négliger les questions de temps liées au processus de mobilisation et à l'appropriation monétaire. En tant que levier de transformation, les monnaies ne peuvent pas s'imposer, ni leurs usages se décréter mais elle se construisent en partenariat avec des acteurs multiples sur un territoire, c'est-à-dire *in fine* dans le cadre d'une gouvernance partenariale renouvelée. Ce nouveau mode de gouvernance s'inscrit dans la participation active des citoyens et de l'ensemble des acteurs socioéconomiques et publics du territoire au cœur du processus de définition d'un projet territorial de développement soutenable.

Dans ce processus, le rôle des pouvoirs publics¹³ doit être discuté. En effet, localement, ils peuvent promouvoir et soutenir dans une logique de subsidiarité le déploiement de ces dispositifs ainsi que participer activement aux dispositifs en acceptant et en utilisant ces dispositifs en tant que moyen de paiement. D'un point de vue national, l'urgence consiste à leur offrir un cadre légal clair permettant de les sortir des zones grises de la législation et facilitant ainsi l'intervention des différents acteurs. Des réflexions en ce sens sont d'ailleurs en cours en Amérique Latine et particulièrement au Brésil et qui permettrait de penser une organisation monétaire intégrée fondée sur la subsidiarité monétaire.

Enfin, nous ne prétendons pas que la mise en œuvre des monnaies subsidiaires soit le remède exclusif, ni d'ailleurs suffisant pour mener à un développement territorial soutenable mais plutôt que les monnaies subsidiaires pourraient s'inscrire dans un programme intégral de réformes structurelles et globales. Par exemple, à partir de l'élaboration d'un bilan territorial

¹³ Pour un aperçu du rôle des pouvoirs publics dans les dispositifs de MLSC, voir Blanc et Fare (2013).

et d'une cartographie des échanges, les monnaies subsidiaires s'intègrent parfaitement dans des programmes de planification et d'aménagement territoriaux pour s'inscrire dans un programme global de transition. Il pourrait être pertinent d'intégrer une politique monétaire dans les politiques territoriales afin d'accroître l'autonomie, l'autosoutenabilité et la résilience des territoires. Mais cela ne peut être déconnecté d'une réflexion plus globale sur la taille pertinente des territoires, sur leur autonomie et leur fonctionnement démocratique, mettant ainsi en exergue le besoin d'une réforme territoriale, comme d'une réforme de la fiscalité.

Plus globalement, les MLSC sont généralement des dispositifs jeunes compte tenu du temps d'appropriation monétaire qui est long. Des études d'évaluation doivent encore être réalisées notamment sur des dispositifs qui tendent à atteindre une taille pertinente et des impacts socioéconomiques visibles comme par exemple le *Chiemgauer* ou la banque communautaire de Fortaleza. En ce sens, notre cadre d'analyse pourrait être appliqué à ces dispositifs afin de confirmer ou d'infirmer nos résultats.

Bibliographie

- ABERLEY D., (1999), « Interpreting bioregionalism. A story from many voices », in: MCGINNIS M. V., (ed.), *Bioregionalism*, Routledge London.
- AGLIETTA M. et ORLÉAN A., (1982), *La violence de la monnaie*, Paris : PUF.
- AGLIETTA M. et ORLÉAN A., (dir.), (1995), *Souveraineté, légitimité et confiance*, Paris : AEF / CREA.
- AGLIETTA M. et ORLÉAN A., (dir.), (1998), *La monnaie souveraine*, Paris : Odile Jacob.
- ARNSPERGER C., (2010a), « Transition écologique et transition économique: Quels fondements pour la pensée? Quelles tâches pour l'action? », disponible en ligne <http://transitioneconomie.blogspot.com/> (consulté le 25 avril 2011).
- BAILLY E., (2005a), « L'écorégion », Actes des Assises du Limousin, ENSIL, Limoges, Ecorégionalité et souveraineté alimentaire disponible en ligne (consulté le 2 août 2011) : http://www.biodiversite2007.org/IMG/pdf/EB_Eco_regionalite-1.pdf
- BAILLY E., (2005b), « Vers une démarche écorégionale... Le concept de l'écorégion » ou « comment restaurer le système immunitaire des régions » », Rapport de l'étude pour Intelligence verte, disponible en ligne (consulté le 2 août 2011) : <http://ecoregion.fr/app/download/3423237002/ecoregion2005.pdf>
- BERG P. et DASMANN R., (1977), « Reinhabiting California », *The Ecologist*, vol. 7, n° 10, pp. 399-401.
- BLANC J., (2000), *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*, Paris : L'Harmattan.
- BLANC J., (2006c), « Introduction générale. Les monnaies sociales : un outil et ses limites », in : J. BLANC, (dir.), *Exclusion et liens financiers : Monnaies sociales*, rapport 2005-2006, Paris : Economica, pp. 11-23.
- BLANC J., (2008a), « Fongibilités et cloisonnements de la monnaie », in : E. BAUMANN, L. BAZIN, P. OULD-AHMED, P. PHÉLINAS, M. SELIM et R. SOBEL, (dir.), *L'argent des anthropologues, la monnaie des économistes*, Paris : L'Harmattan (Questions contemporaines), pp. 29-54.
- BLANC J., (2009a), « Usages de l'argent et pratiques monétaires », in : P. STEINER et F. VATIN, (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris : PUF (Quadrige), pp. 649-688.
- BLANC J., (2009b), « Contraintes et choix organisationnels dans les dispositifs de monnaies sociales », *Annals of Public and Cooperative Economics / Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*, vol. 80, n° 4, pp. 547-577.

- BLANC J., (2009c), « Beyond the competition approach to money : a conceptual framework applied to the Early modern France », *Asymmetric Monies : Revisiting Global Monetary History from the Viewpoints of Complementarity and Viscosity*, University of Tokyo Symposium, March.
- BLANC J., (2010), « Converting money. On articulation Modes of Money », in : J.-F. PONSOT et L.-P. ROCHON, (dir.), *What is the nature of Money ? A pluridisciplinary Approach*, Cheltenham : Edward Elgar.
- BLANC J., (2011), « Classifying "CCs" : Community, complementary and local currencies' types and generations », *International Journal of Community Currency Research*, vol. 15, pp. 4-10.
- BLANC J. (à paraître, 2013), « Penser la pluralité des monnaies à partir de Polanyi : un essai de typologie », in : I. HILLENKAMP et J.-L. LAVILLE (Eds.), *Socioéconomie et démocratie. Nouvelles perspectives polanyiennes*.
- BLANC, J. AND FARE, M. (2013), « Understanding the role of governments and administrations in the implementation of community and complementary currencies », *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 84, n°1.
- BLANCHET A., (1998), « Interviewer », in : A. BLANCHET, R. GHIGLIONE, J. MASSONAT et A. TROGNON, *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Paris : Dunod.
- BOIDIN B. et ZUINDEAU B., (2006), « Socio-économie de l'environnement et du développement durable : état des lieux et perspectives », *Mondes en développement*, vol. 3, n° 135, pp. 7-37.
- BOUBA-OLGA O. et GROSSETTI M., (2008), « Socio-économie de proximité », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 3, p. 311-328.
- CALAME P., (2009), *Essai sur l'oeconomie*, Paris : Ed. Charles Léopold Meyer.
- COLLETIS G, GIANFALDONI P. et RICHEZ-BATTESTI N., (2005), « Economie sociale et solidaire, territoires et gouvernance », *RECMA-Revue Internationale de l'économie sociale*, n° 296, pp. 8-25.
- COLLETIS G. et RYCHEN F., (2004), « Entreprises et territoires : proximités et développement local », in : B. PECQUEUR et J.-B. ZIMMERMANN, (dir.), *Economie de proximités*, Paris : Lavoisier.
- COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT (CMED), (2005), *Notre avenir à tous*, Paris : Lambda (4e éd.).
- COURLET C., (2007), « Du développement économique situé », in : H. GUMUCHIAN et B. PECQUEUR, (dir.), *La ressource territoriale*, Paris : Économica et Anthropos, pp. 32-45.
- COURLET C., (2008), *L'économie territoriale*, Grenoble : PUG.
- DALY H. E., (2007), *Ecological economics and sustainable development. Selected Essays of Herman Daly*, Cheltenham et Orthampton : Advances in ecological economics, Edward Elgar Publishing
- DEMOUSTIER D. et RICHEZ-BATTESTI N., (2010), « Introduction. Les organisations de l'Économie sociale et solidaire : gouvernance, régulation et territoire », *Géographie, Économie, Société*, vol. 12, n° 1, p. 5-14.
- DOBSON A. (2003), *Citizenship and the environment*, Oxford : University Press.

- FARE M., (2009-2010), « L'Accorderie (Québec) : un dispositif de monnaie sociale singulier ? », *Économie et Solidarités*, vol. 40, n° 1-2, pp. 2-16.
- FARE M. (2011), *Les conditions monétaires d'un développement local soutenable : des systèmes d'échange complémentaire aux monnaies subsidiaires*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Lumière Lyon 2, Lyon.
- FARE M., (2012), « Les apports de deux dispositifs de monnaies sociales, le SOL et l'Accorderie, au regard des enjeux du développement local soutenable », *RECMA - Revue internationale de l'économie sociale*, n°324, pp. 53-69
- FOLKE C., CARPENTER S., ELMQVIST T., GUNDERSON L. HOLLING C. S. et WALKER B., (2002), « Resilience ans sustainable development: Building adaptative capacity in a world of transformations », *Ambio*, vol. 31, n° 5, pp. 437-440.
- FOTOPOULOS T., (2002) [1997], *Vers une démocratie générale, une démocratie directe, économique, écologique et sociale*, Paris : Seuil.
- GLEIZES J., (2011), « La croissance verte est-elle possible ?; in : T. COUTROT, D. FLACHER et D. MÉDA, (coord.), *Les chemins de la transition, pour en finir avec ce vieux monde*, Paris : Editions Utopia, pp. 69-83.
- GUMUCHIAN H. et PECQUEUR B., (dir.), (2007), *La ressource territoriale*, Paris : Économica et Anthropos.
- HARRIBEY J.-M., (1998), *Le développement soutenable*, Paris : Economica.
- HOPKINS R., (2008), *The Transition Handbook: From Oil Dependency to Local Resilience*, Dartington : Green Books.
- JANY-CATRICE F., (2011), « Nouveaux indicateurs et nouvelles pratiques sociales », in : T. COUTROT, D. FLACHER et D. MÉDA, (coord.), *Les chemins de la transition, pour en finir avec ce vieux monde*, Paris : Editions Utopia, pp. 59-68.
- LATOUCHE S., (2006), *Le pari de la décroissance*, Paris : Fayard.
- LAVILLE J.-L., (2011), *Agir à gauche, l'économie sociale et solidaire*, Paris : Desclée de Brouwer.
- LONGHURST N. et SEYFANG G., (2011), « Harnessing Grassroots Innovations : Complementary Currencies and Sustainability », Communication présentée à International Conference on Community and Complementary Currencies (CC-Conf), 16-17 février, Lyon.
- MCGINNIS M. V., (ed.), (1999), *Bioregionalism*, London : Routledge.
- MAX-NEEF A., (1992), « Development and human needs », in : P. EKINS et M. A. MAX-NEEF, (dir.), *Real-life economics : understanding wealth creation*, Londres : Routledge, pp. 197-214.
- MILES M. B. et HUBERMAN M., (2003), *Analyse des données qualitatives*, Paris : De Boeck Université.
- MORIN E., (2008), *Pour une politique de civilisation*, Paris : Arléa.
- OLSSON P., (2003), *Building capacity for resilience in social-ecological systems*, Doctoral Dissertation, Department of Systems Ecology, Stockholm University.

- PASSET R., (1979), *L'économie et le vivant*, Paris : Payot.
- PECQUEUR B., (2000), *Le développement local. Pour une économie des territoires*, Paris : La Découverte et Syros (2^e ed.).
- PECQUEUR B., (2009), « De l'exténuation à la sublimation : la notion de territoire est-elle encore utile ? », *Géographie, économie, société*, vol. 11, n° 1, pp. 55-62.
- PECQUEUR B. et ZIMMERMANN J.-B., (dir.), (2004), *Economie de proximités*, Paris : Hermès-Lavoisier.
- PETRELLA F. et RICHEZ-BATTESTI N., (2010), « Gouvernance et proximité : des formes de participation et de coopération renouvelées ? Une observation sur l'accueil des jeunes enfants en France », *Géographie, Économie, Société*, vol. 12, n° 1, p. 53-70.
- PERRET B., (2011), *Pour une raison écologique*, Paris : Flammarion.
- POLANYI K., (1983) [1944], *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris : Gallimard.
- RYAN-COLLINS J., (2011), « Building local resilience : The emergence of the UK Transition Currencies », *International Journal of Community Currency Research*, vol. 15, Special issue, pp. 61-67.
- SALE K., (1985), *Dwellers in the land: The bioregional vision*, San Francisco : Sierra Club Books,
- SERVET J.-M., (dir.), (1999), *Une économie sans argent. Les systèmes d'échange local*, Paris : Seuil.
- SERVET J.-M., (dir.), (2010), *Le grand renversement. De la crise au renouveau solidaire*, Paris : Desclée de Brouwer.
- THÉRET B., (dir.), (2007a), *La monnaie dévoilée par ses crises. Crises monétaires d'hier et d'aujourd'hui*, Paris : Editions de l'EHESS.
- VIVIEN F.-D., (2008), *Le développement soutenable*, Paris : La Découverte, Repères.
- WALKER B., HOLLINGER C.S., CARPENTER S.R. et KINZIG A., (2004), « Resilience, adaptability and transformability in social-ecological systems », *Ecology and Society*, vol. 9, n°2.
- WEBER F., (2006), « Séparation des scènes sociales et pratiques ordinaires du calcul. À la recherche des raisonnements indigènes », in : N. COQUERY, F. MENANT et F. WEBER, (dir.), *Ecrire, compter, mesurer*, tome 2, pp. 66-85.
- WEBER F., (2009), « Le calcul économique ordinaire », in : P. STEINER et F. VATIN, (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris : PUF (Quadrige), pp. 367-407.
- ZELIZER V., (2005a) [1994], *La signification sociale de l'argent*, Paris : Seuil.